

Assemblée générale 2025 de la section Marne de l'ANMONM : Rapport moral

Chers compagnons,

Quel plaisir de vous retrouver aujourd'hui dans cette salle Wogner de Vertus où nous sommes chaleureusement accueillis par Pascal Perrot qui n'a pas hésité un instant pour accueillir notre section de l'Association nationale de l'ordre national du Mérite dans sa commune riche d'histoire et connue pour sa convivialité. Soyez-en remercié ! Merci également à notre vice-président François Peters pour son précieux concours à la mise en place de cette journée et à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour la préparer. Votre comité espère vous apporter ici, au cœur du vignoble, entière satisfaction.

Quelles que soient les difficultés, les incertitudes, les tensions et les crispations que l'actualité nous rapporte au quotidien, il nous faut être nous-mêmes, présents à la société, forts de nos initiatives et de nos expériences, en ayant toujours des propositions renouvelées pour ne pas subir.

Plusieurs personnalités ne peuvent pas nous rejoindre ce matin en raison d'un emploi du temps contraint. Je vous présente les excuses de Charles de Courson, député de la Marne, des sénateurs Anne-Sophie Romagny et Cédric Chevalier, de Monique Dorgueille, première vice-présidente du conseil départemental, de Suzelle Prestaux, directrice académique des services de l'Education nationale de la Marne. De Haïm Korsia, grand rabbin de France, du général d'armée (2S) Bruno Jokers, ancien inspecteur général des armées-gendarmerie. Jean-Marc Roze, président du conseil départemental va nous rejoindre à midi pour la cérémonie au monument aux morts ainsi que le colonel Romuald de la Cruz, commandant le groupement de gendarmerie départementale. Je salue la présence du sénateur Christian Bruyen, toujours fidèle à notre section et attentif à nos actions, de notre dignitaire le général Jean-Marie Lemoine, grand officier de la Légion d'honneur, grand croix de l'ordre national du Mérite, de Yves Ambel président de la Société des membres de la Légion d'honneur de la Marne, de Jean-François Logette représentant la Rémoise, du chef de bataillon Patrice Jacquet, administrateur de la Fédération des sapeurs-pompiers de France et président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Marne, de Noëlle Manzoni, présidente de l'AMOPA.

Au début de nos travaux, je vous demande d'observer une minute de silence en mémoire de nos compagnons disparus. Nous avons été présents à leurs obsèques avec notre porte-drapeau et avons remis une palme de notre Association lorsque la famille en a été d'accord.

L'actualité de l'ordre national du Mérite a été secouée par des modifications de calendrier. C'est ainsi que la promotion civile de la mi-novembre a été rapportée en raison du changement de gouvernement en septembre et annoncée pour être conjointement publiée avec celle de la Légion d'honneur le 1^{er} janvier 2025. Un nouveau changement de gouvernement en décembre a obligé à un autre report et c'est à la mi-janvier qu'est parue la seconde promotion 2024. En outre des promotions spéciales ont été publiées en faveur de celles et ceux qui ont contribué par leur expertise et leurs talents à la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris, et pour celles et ceux qui ont agi dans leurs domaines respectifs pour le succès des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024. Votre comité a adressé ses chaleureuses félicitations aux nommés et promus. Nous espérons qu'ils nous rejoindront et nous ferons tout pour cela. Certains ont déjà répondu positivement. Éric Girardin, de Villers-Allerand, ancien député de la Marne est désormais membre de notre section ainsi qu'Anselme Selosse, d'Avize ou encore Céline Michta, Raymond Dassonville, Alexandre Piton, Jean-Louis Desphieux, Mario Rossi. Des membres sympathisants nous ont rejoints, Mme Letoffé, Claude Ruiz, Raymond Lemaire. Tous sont les bienvenus et nous nous réjouissons d'accueillir ce matin, ceux qui ont pu se rendre disponibles. N'hésitez pas à convaincre les membres de l'Ordre qui n'ont pas

encore adhéré à notre section à le faire, et invitez vos conjointes et conjoints à être des nôtres et vos amis motivés par nos actions à venir.

Pour l'heure il n'y a pas de changement annoncé dans les échéances 2025 des nominations et promotions. En revanche, pour répondre à la volonté de diversifier encore plus le profil des décorés et de mieux identifier des personnes engagées plus proches du quotidien de nos concitoyens, le général d'armée François Lecointre, grand chancelier de la Légion d'honneur, chancelier de l'ordre national du Mérite a relancé avec l'accord du président de la République, grand maître des ordres nationaux, l'initiative citoyenne. Tout citoyen peut signaler une personne qu'il juge digne d'être distinguée en raison d'un engagement associatif de proximité particulièrement avéré et au service de l'intérêt général. Cela peut concerner la Légion d'honneur comme l'ordre national du Mérite. Un contingent annuel dédié est prévu. Le général Lecointre fait une tournée des préfectures de région pour expliquer la finalité des promotions de l'initiative citoyenne et se déplace également dans les médias pour communiquer sur le sujet. La semaine passée, il s'est rendu à RTL, au journal du matin de France 2, s'est exprimé dans « Le Figaro ». Il a le souci d'une meilleure connaissance des ordres nationaux et explique les raisons d'engagement et d'exemplarité qui justifient une nomination ou une promotion, dès lors, et c'est important de le rappeler, que des engagements nouveaux dans la durée sont constatés.

L'initiateur constitue un dossier de proposition téléchargeable sur le site internet de la grande chancellerie. Il est composé d'un curriculum vitae et d'une biographie de celui ou celle qu'il juge digne d'être décoré qui décrivent avec précision les mérites ayant conduit à la proposition. L'initiateur rassemble cinquante signatures de personnes majeures et de nationalité française. Il envoie par voie postale l'ensemble du dossier de proposition, parallèlement à la préfecture départementale de résidence et au service des décorations « Initiative citoyenne » de la grande chancellerie. Là encore nous avons un rôle à jouer.

Observons également pour nous en féliciter parce qu'il s'agit d'une proposition contenue dans le livre blanc de l'ANMONM remis au grand chancelier, que dans la lettre qu'il adresse aux nouveaux nommés et promus, le général Lecointre mentionne l'ANMONM et invite les récipiendaires à y adhérer.

En 2024, nos actions ont été prioritairement menées en faveur des Jeunes. Ce cap est maintenu cette année. Nos interventions ont été à la fois en phase avec la mission du 80^e anniversaire de la Libération et dans le maintien et le développement des concours habituels que nous organisons avec l'Education nationale, les jeunes sapeur-pompier, l'Office national des combattants et victimes de guerre.

Nous avons participé à la préparation du conseil municipal des enfants de Châlons-en-Champagne au rallye de la liberté organisé à la Butte des fusillés, haut-lieu de la mémoire départementale. Ces jeunes élus ont confectionné avec leurs encadrants des panneaux d'exposition consacrés au bombardement meurtrier du 27 avril 1944 et à la libération de Châlons-sur-Marne, le 29 août 1944. Pour cela, ils ont bénéficié en amont des prises de parole de notre compagnon Pierre Maigret, témoin du raid aérien américain sur la gare et le quartier d'entre les deux ponts et de votre serviteur sur l'histoire de la Libération de la cité et sa périphérie. Ce travail a été présenté aux sept cents élèves de CM1 et de CM2 d'écoles de Châlons-en-Champagne et de la Communauté d'agglomération qui ont participé les jeudi 16 et vendredi 17 mai 2024 au rallye de la liberté où nos membres disponibles ont été très présents sur les stands pour leur parler de l'engagement, des différentes opportunités de servir, des valeurs de la République, du sens des cérémonies commémoratives. Nous avons aussi

coanimé les deux cérémonies mémorielles organisées en fin de journée en présence des autorités civiles et militaires.

Nous avons renouvelé notre concours au début de cette année où les thèmes sont le 80^e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale et le retour des déportés. Les jeunes disposent des éléments utiles pour finaliser les panneaux qu'ils tiennent à présenter les jeudi 22 et vendredi 23 mai prochains. Nous nous sommes associés comme l'année précédente au rallye citoyen qui cible les jeunes Rémois scolarisés également au cours moyen et se déroule au Parc de Champagne. Ils ont été un peu plus de deux cents à découvrir aussi ce qu'est l'ordre national du Mérite et les valeurs que notre association promeut : civisme, civilité, citoyenneté, solidarité et mémoire. Là encore nous renouvelons l'expérience le mardi 6 mai prochain lors de la séquence mémorielle liée au 80^e anniversaire de la Reddition sans condition des armées nazies le 7 mai 1945 à 2 h 41 au collège moderne et technique de Reims, quartier général avancé du commandement suprême du corps expéditionnaires des armées alliées à l'Ouest et placé sous l'autorité du général Dwight D. Eisenhower.

Nous avons aussi travaillé avec le conseil départemental des jeunes et grâce au président Jean-Marc Roze, aux élus, au directeur général des services notre compagnon Jean-Luc Bœuf, avons attribué aux garçons et filles qui le composent, un prix départemental de l'engagement citoyen qui a été solennellement remis au cours d'une séance plénière mémorable.

Un travail conséquent a été mené dans les collèges et les lycées marnais sur les bases des six conférences que j'avais proposées et qui ont été labellisées après avis favorable de la commission dédiée par le préfet Henri Prévost. Les thèmes étaient les bombardements alliés de 1944 et leurs conséquences humaines dans le département, Figures de résistants et résistantes marnais, les femmes marnaises dans la Résistance, les compagnons de la Libération de la Marne, la libération de la Marne (28 au 31 août 1944). Ce sont trente-huit heures d'intervention que j'ai assurées. Cela n'aurait pas été possible sans l'excellent relais assuré par Pascal Lalmy, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional d'histoire de l'académie de Reims, ni Dimitri Sidor-Vienne, directeur académique adjoint des services de l'Education nationale et le concours précieux de notre vice-président Marie-Claire Ruiz.

J'ai observé des élèves intéressés, posant des questions pertinentes, parfois aussi des enseignants surpris par leur attention et leur implication. J'y ai mesuré l'envie de beaucoup de participer à des cérémonies du souvenir mais en étant de vrais acteurs du temps de commémoration. Toujours dans ce cadre, un webinaire a été animé pour les professeurs d'histoire de l'académie sur le thème des bombardements alliés de 1944 et notre section a été associée à une journée académique de formation des enseignements d'histoire sur le thème de la Libération, avec le concours de la Fondation Charles-de-Gaulle, la Mission du 80^e anniversaire, le mardi 22 octobre 2024 au collège Paulette-Billa de Tinquieux. Les plus anciens se souviennent sans doute de Paulette Billa, ancienne résistante et élue maire de cette commune, commandeur de notre Ordre.

Ce 80^e anniversaire avec ses séquences labellisées a aussi été l'occasion pour notre section de rejoindre les jeunes et leurs parents sur les territoires. Cela a été le cas à Gueux, le jeudi 18 avril 2024, où dans une salle comble ont été évoqués Ceux de la Résistance et du Bureau des opérations aériennes dans ce secteur de la périphérie rémoise, en présence de descendants des figures de la clandestinité. Nous avons aussi été au rendez-vous de cette journée d'hommage à l'abbé Jean Brion, curé de Clamanges et chef de trentaine, assassiné par les Allemands dans son village à l'heure de la leçon de catéchisme. Dans cette petite commune, ce sont trois cent cinquante personnes qui ont participé à ce moment d'histoire, de témoignages et de questions, avec les élèves du regroupement

scolaire, les élèves de la classe de défense du collège de Vertus, des familles du village et des clochers voisins dont le prêtre avait la responsabilité. Lors de la cérémonie du souvenir conduite en plusieurs étapes, ils ont été plus de quatre cents à participer et à se recueillir. Ici, vraiment on n'a pas oublié et l'on a compris également que la connaissance des faits aide à la reconnaissance et au juste placement de l'événement dans notre histoire.

Bien sûr, nous avons doté comme chaque année et nous continuerons à le faire, le Concours national de la Résistance et de la déportation (CNRD), conformément à l'engagement que nous avons pris auprès de l'association marnaise des combattants volontaires de la Résistance (CVR) au moment de sa dissolution. En juin 2024 nous avons attribué sept prix portant chacun le nom d'une figure de la Résistance ayant été membre de notre section qu'il s'agisse de Christiane Desroche-Noblecourt et de Maurice Lesanne, deux dignitaires, grand-officier, d'Yvette Lundy, Paulette Billa et Louis Carrière, commandeur, de Pierre Servagnat et Jean Chabaud, officier. En expliquant de manière synthétique aux jeunes lauréats les parcours exemplaires de ces figures de l'ONM dans notre département.

Histoire toujours, nous avons attribué le prix de l'initiative mémorielle à l'association « La Main de Massiges », en reconnaissance du travail acharné pour faire vivre ce champ de bataille reconstitué et bien expliquer le rôle des tranchées et les sacrifices consentis pendant la Grande Guerre. C'est notre compagnon Pierre Labat qui a reçu au nom de l'association ce prix. Cette année, c'est le Musée de la Villa-Piquart d'Épernay et son jeune et dynamique directeur que beaucoup parmi vous connaissent, Antoine Carenjot, qui reçoit ce prix départemental de l'initiative mémorielle et va donc concourir au plan national. Nous le lui remettrons en fin de matinée.

Le lycée viticole d'Avize s'est vu décerner le prix de la Mémoire pour son projet de stèle en souvenir de ceux de l'établissement qui sont morts au champ d'honneur. Bien sûr nous avons été présents sur toutes les cérémonies du 80^e anniversaire de la Libération où nous avons été sollicités à la fois pour y prendre la parole ou organiser un temps particulier centré sur un événement en rapport et cela dans le cadre d'un travail d'histoire. Nous avons été attentifs au travail mené au lycée Stéphane-Hessel d'Épernay avec l'équipe pédagogique du Lab mémoire autour de Marion Pouspin et les élèves de 1^{re} et de terminale qui construisent en particulier des vidéos sur le patrimoine mémoriel et l'histoire sparnacienne pendant la Deuxième Guerre mondiale. Nous avons échangé avec eux pour leur faire quelques recommandations, leur parler de notre façon de mener des recherches et recueillir des témoignages. Ont également été associés des élèves et leurs professeurs du collège Yvette-Lundy d'Äy-Champagne.

Nous participons à d'autres projets, en particulier avec la section cinéma du lycée Georges-Clemenceau de Reims qui prépare avec Grégoire Poupet et les conseils du réalisateur Olivier Hennegrave, un documentaire sur le 7 mai 1945, pour le 80^e anniversaire de la reddition sans condition des armées nazies. Nous sommes associés à un second documentaire sur la même thématique produit également par Olivier Hennegrave qui doit être présenté le lundi 5 mai à l'hôtel de ville de Reims et sera diffusé sur France 3 et sur France 5. Il s'agit d'actions enrichissantes avec la création d'un vrai lien intergénérationnel fructueux.

En ce qui concerne l'Éducation à la citoyenneté et les prix afférents que nous remettons, cela fait désormais cinq ans que nous agissons grâce à notre vice-présidente Marie-Claire Ruiz et en lien avec la Direction académique des services de l'Éducation nationale pour que des collèges et des lycées nous fassent remonter des projets qu'ils mènent à bien durant l'année scolaire. Force est de constater qu'il y a de belles réalisations dans le périmètre éducatif qui méritent d'être valorisées. L'an passé et pour la deuxième année consécutive, c'est dans le salon Charles-de-Gaulle de la sous-préfecture de Reims qu'ont été remis les prix en présence, du sous-préfet Benoît Lemaire, du recteur Vincent

Stanek, de la directrice académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), Suzelle Prestaux. Une élève du collège d'Esternay, deux élèves du collège de Dormans, le collège de Rilly-la-Montagne, des classes du collège Trois-Fontaine et du lycée Gustave-Eiffel de Reims ont été mis à l'honneur pour la qualité de travaux où le vivre-ensemble, la solidarité, le respect, la mémoire de la Nation ont été des points d'ancrage forts. Nous sommes tout aussi mobilisés cette année et nous nous félicitons des liens de confiance qui existent avec les services de l'Éducation nationale.

Toujours pour le bien des jeunes, nous avons été associés à deux reprises aux cohortes du Service national universel (SNU) qui ont été réunies au lycée Viticole d'Avize et au lycée Stéphane-Hessel d'Épernay. A ces élèves principalement issus des classes de seconde de départements du Grand Est et de la région Ile-de-France, nous avons expliqué ce qu'était notre décoration, l'ordre national du Mérite mais aussi présenté les parrains de chaque cohorte, un poilu de la Côte des blancs pour la promotion du printemps, « Pierre et Fernande Servagnat » pour celle de l'été. Beaucoup d'incertitudes demeurent sur l'avenir du SNU après des prises de positions et même un rapport de la Cour des comptes qui a suscité de nombreux commentaires. Nous restons disponibles mais pour l'heure personne n'est revenu vers nous sur le sujet. Pourtant les échanges qui nous avons eu avec ces volontaires lycéens sont enrichissants. Ils manifestent une vraie curiosité sur la société ses valeurs et ils ont envie de s'engager pour l'intérêt général. Ils méritent bien notre appui.

Nous travaillons toujours avec plaisir avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers et son président le commandant Patrice Jacquet, l'association départementale des jeunes sapeurs-pompiers et la direction du service départemental d'incendie et de secours qui a depuis le 1^{er} février dernier un nouveau directeur le colonel hors classe Frédéric Goulet. En 2024, nous avons choisi d'encourager deux nouvelles sections qui venaient d'être créées à Châlons-en-Champagne et à Montmirail. Elles ont reçu un diplôme d'honneur et un chèque de 250 euros. Tout comme la section d'Anglure, un peu plus âgée mais qui, sur un territoire isolé de tous les grands centres, fait preuve d'un dynamisme remarquable et offre à des jeunes motivés la possibilité de se former et d'envisager un jour de participer aux missions de secours, soit comme sapeur-pompier volontaire ou sapeur-pompier professionnel. Ces JSP sont le vivier, la pépinière de demain pour armer nos centres de secours et garantir des interventions efficaces, dans des délais les plus courts qui soient, sur l'ensemble de notre territoire. Ces jeunes, tous les animateurs et les formateurs, tous les encadrants méritent d'être encouragés car ils donnent beaucoup de leur temps pour concourir au Bien commun.

Il ne faut pas oublier les jeunes cabossés de la vie et qui ont envie de s'en sortir, manifestant une vraie volonté et une réelle détermination pour ne pas se marginaliser. Les exemples qui nous sont présentés au sein de la 4^e compagnie stationnée au quartier Février de Châlons-en-Champagne, du 1^{er} régiment de service militaire volontaire de Montigny-lès-Metz sont inspirants. A trois reprises l'an passé nous avons récompensé ceux qui ont le plus progressé durant leur formation militaire et l'acquisition d'une formation professionnelle et également mis à l'honneur quelques parcours exemplaires. Ils ont reçu un diplôme et une aide pour entrer dans la vie active. Merci au capitaine François Glineur et à son équipe. Nous continuons cette action qui est également un engagement de l'ANMONM auprès du SMV dans tous les départements où cette institution est présente.

Toujours en direction de la jeunesse et avec Claire Rogé, notre section participe au développement de la Fondation « Un avenir ensemble », destinée via des parrains et des marraines membres des ordres nationaux à accompagner et conseiller depuis la classe de seconde jusqu'au premier emploi des jeunes de familles très modestes qui ont un potentiel pour faire des études. S'il y en a parmi vous qui souhaitent rejoindre les compagnons déjà engagés, qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître.

Nous demeurons très actifs avec nos amis de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) et assurons plusieurs des séances de formation proposées aux futurs citoyens, ces hommes et ces femmes qui sont accueillis dans la nationalité française lors de cérémonies solennelles et conviviales organisées à la préfecture de la Marne et dans les sous-préfectures du département en particulier à Reims. Nous y sommes systématiquement présents avec notre porte-drapeau. Dans le cycle des formations, il s'agit de parler de nos institutions, des valeurs de la République, de la laïcité, et d'échanger avec les participants, en prenant soin d'un vocabulaire adapté à leur niveau de français mais qui la plupart du temps est des plus corrects. Les pouvoirs publics savent combien nous nous impliquons. Merci aussi à Marie-Claire Ruiz pour la part qu'elle prend à l'enseignement et à la coordination de l'opération.

Nous avons accompli des efforts de communication pour être le plus présent possible sur les différents segments d'information. Que ce soit bien sûr le journal « L'Union » mais encore les radios de proximité comme Champagne FM, France Bleu, RCF Reims Ardennes et Cœur de Champagne. C'est lorsque nous prenons une initiative, quand nous remettons des récompenses ou des prix, participons à des événements majeurs des grandes commémorations que des opportunités se font jour mais encore si nous sommes à l'initiative de moments importants de l'ANMONM. Cela a été le cas lorsque nous avons organisé à Reims, le jury national pour l'attribution des prix du Civisme. Ce jury s'est déroulé au siège du Journal « L'union », grand quotidien d'information issu de la Résistance et qui célébrait également son quatre-vingtième anniversaire. L'opportunité d'une immersion au sein d'une entreprise au travail, celle de découvrir comment un journal se construit et de dialoguer avec des professionnels de l'information dans notre société parasitée par les « fausses nouvelles » et les mensonges digitaux.

Le conseil d'administration de l'ANMONM stimule les échanges via les intersections. Je suis le référent de l'une d'elles qui regroupe les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne. C'est un moment privilégié pour une meilleure information des sections mais aussi pour s'enrichir des bonnes pratiques et des initiatives réussies qui peuvent être adaptées dans d'autres territoires. Après Reims, Calais, Reims une nouvelle fois, Amiens, c'est à la préfecture de Beauvais que des membres des comités de section se retrouveront le mardi 29 avril prochain. A ces réunions de travail est associée une visite découverte du patrimoine local.

Nous aurons aussi plusieurs rendez-vous cette année. Il s'agit de poursuivre notre campagne de plantation d'arbre du Mérite. Les communes de Massiges, Fismes, Verneuil sont concernées mais il nous faut avec les autorités locales convenir d'un lieu, du moment pour finaliser les choses parfois attendre la fin de travaux d'environnement. Alors nous sommes attentifs à l'évolution de ces dossiers. Nous tenons aussi non seulement à maintenir mais à développer les bonnes relations que nous avons avec la Société des membres de la Légion d'honneur, l'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques et toutes les associations qui comme nous sont favorables à la mutualisation des forces et des activités. Un rapprochement a été récemment opéré avec la section 170 « Commandant Marin-la-Meslée » de l'Association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'air et de l'espace et nous sommes dans le même état d'esprit avec l'association nationale des sous-officiers de réserve de l'armée de l'air et de l'espace. Nous allons accélérer en particulier lors de l'organisation des prochaines conférences et celle que prononcera notre compagnon Jean-Luc Bœuf autour de la question des regroupements communaux.

Nous allons lancer la procédure pour acquérir un nouveau drapeau, le nôtre étant fatigué et un rien éreinté par les caprices de la météo. Cette année est aussi celle du 33^e congrès de l'ANMONM qui se déroulera à Lyon du 18 au 20 juin prochains, mais surtout les 19 et 20 juin, sur le thème : « compagnon et engagement de la cité : dans quelle mesure chaque membre de l'ANMONM peut

être à la fois un acteur de la citoyenneté et un ambassadeur des valeurs de la République. Trois ateliers seront coanimés sur les sujets suivants : « Compagnon et partage de valeur », « Compagnon, engagement et action », « Compagnon entre tradition et modernité ». L'idée étant que pour s'inscrire en fidélité dans l'esprit de notre fondateur, le général de Gaulle, est compagnon celui qui est directement engagé et impliqué dans les actions menées par les sections de l'ANMONM dont il est membre. Le compagnon partage des valeurs qu'il transmet et promeut dans la vie de la cité. Ce sera un temps interactif que les organisateurs espèrent riche et dont les conclusions seront présentées le 20 juin dans une séance programmée à l'université Jean-Moulin (Lyon III). C'est aussi la raison pour laquelle nous dialoguerons avec des compagnons du devoir et leur provincial Auvergne-Rhône-Alpes, Ludovic Lèbre.

Voici résumé à grands traits, notre bilan et nos projets pour 2025. A l'heure de la révolution de l'intelligence artificielle, dans un monde où il semble qu'on n'estime plus devoir quelque chose à la société mais au contraire que la société doit s'adapter à nous, sachons être fidèles à nos valeurs, parlons sans complexe de respect, de devoir, de patrie, d'accompagnement des plus jeunes. Bref sachons être des compagnons, avec toutes les qualités humaines associées à ce terme, ceux de l'ordre national du Mérite.

Je vous remercie de votre attention.